



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 1^{ER} JUILLET 2024

Nombre de conseillers : 30
- Présent(e)s : 20
- Pouvoirs : 4
- Excusé(e)s : 2
- Absent(e)s non excusé(e)s : 4

L'an deux mil vingt-quatre, le 1^{er} juillet, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 24 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 au foyer rural à Ternay, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.
Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s : Mmes et MM, Maryse MERARD, Cécile SUBRA, Nicolas VARIGNY (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Patrice BERTRAND (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennes), Pierre BALLELIO, Lilian CARRAS, Sylvie CARRE, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Denis CATHEBRAS, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD (Simandres), Mattia SCOTTI, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Béatrice CROISILE, Patrice LAVERLOCHERE, Roberto POLONI (Ternay)

Pouvoirs : M. Raymond DURAND (Chaponnay) a donné pouvoir à M. Nicolas VARIGNY (Chaponnay)
Mme Sophie BIBOLLET-JUSTE (Communay) a donné pouvoir à M. Patrice BERTRAND (Communay)
M. René MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à M. Pierre BALLELIO (St Symphorien d'Ozon)
Mme Pascale LUCARELLI (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à Mme Sylvie CARRE (St Symphorien d'Ozon)

Excusées : Mme Martine JAMES (Communay)
Mme Frédérique LEPERS (Simandres)

Absent(e)s non excusé(e)s : Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)
Mme Christelle REMY (Communay)
M. Arnaud DELEU (St Symphorien d'Ozon)
Mme Bettina VOIRIN (Ternay)

N°2024-69-5.7.4
01/07/2024

Modification de la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité

Pierre BALLELIO, Président, rappelle à l'assemblée que :

- Vu** l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;
- Vu** la délibération n°45.08 du 28 avril 2008 instituant la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CAPH) ;
- Vu** la délibération n°2020-104 du conseil communautaire du 20 juillet 2020 relative à la désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ;
- Vu** la délibération n°2024-15 du conseil communautaire du 4 mars 2024 relative à la modification de la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ;

Considérant que cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;

Considérant qu'elle établit un rapport annuel et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;

Considérant la démission de Madame Angéline RENAUDIN du conseil municipal de Ternay par courrier du 2 avril 2024 ;

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Angéline RENAUDIN au sein de cette commission ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **REPLACE** au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité Madame Angéline RENAUDIN par Monsieur Anis BOUAINE ;
- **DIT** que cette commission est désormais composée des membres suivants :

- Pour le collège des élus :

Monsieur	SIBOURD	Gérard	COMMUNAY
Madame	JACQUET	Lauredana	CHAPONNAY
Monsieur	SAUZE	Jean-Luc	MARENNES
Monsieur	MOULIN	Michel	SAINT SYMPHORIEN D'OZON
Madame	TOURNEBIZE	Monique	SEREZIN DU RHONE
Monsieur	BLANC	Maurice	SIMANDRES
Monsieur	BOUAINE	Anis	TERNAY

- Pour le collège des associations et représentants d'usagers :

Monsieur	JOURDAN	Jacky	SIMANDRES
Monsieur	TOUZET	Philippe	ST SYMPHORIEN D'OZON

Télétransmise en Préfecture le - 5 JUL. 2024
Affichée le
Certifiée exécutoire le - 5 JUL. 2024

Pour extrait conforme au registre,
Pierre BALLELIO
Président

